

REGLEMENT

Art. 1: DATE ET NATURE DE L'EVENEMENT

L'épreuve du Cross du Figaro NordicTrack connecté est une compétition virtuelle d'une distance de 5 kilomètres, à réaliser en marchant ou en courant en une seule fois, sans limite de temps et n'importe où pourvu que le parcours choisi soit adapté et sûr. L'organisateur s'engage à reverser 50% des recettes au Téléthon.

Date : du lundi 30 novembre au dimanche 6 décembre 2020 soit 7 jours complets.

Distance : 5 km (tolérance de 500 m après avoir dépassé les 5 kilomètres)

Discipline : course à pied ou marche sans barrière horaire

Art. 2: ORGANISATEURS

Le Cross du Figaro NordicTrack connecté est organisé par :

HUGO EVENTS
34 rue la Perouse
75016 Paris
contact@crossdufigaro.com

Art. 3: CONDITIONS DE PARTICIPATION

A- Catégorie d'âge

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés ou non, à partir de la catégorie minime, nés en 2007 ou avant. Il est indiqué que les coureurs participent à la compétition sont sous leur propre et exclusive responsabilité.

B- Droit d'inscription

Tous les acteurs de cette épreuve s'engagent en s'inscrivant sur la plateforme Njuko dédiées aux inscriptions du Cross du Figaro NordicTrack connecté

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mercredi 11 novembre 2020 et cela jusqu'au samedi 5 décembre 2020 23h59.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.



Un pack d'inscription est proposé à 15€ TTC :

- Inscription au 5 km virtuel
- Classement live
- Participation aux tirages au sort
- 50% des recettes reversées à l'association AFM-Téléthon

Ces montants d'inscription permettent de prendre en compte les coûts de gestion de la plateforme d'inscription, de la communication sur la course et l'amortissement du temps/homme consacré au projet.

C- Assurance

Tous les inscrits déclarent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. C'est une compétition en ligne, non encadrée par l'organisateur. Tous les inscrits participent sous leur entière responsabilité pour tout dommage que ce soit. La réalisation d'une distance de 5 km demande un entraînement adapté, tous les participants doivent être sûrs de leur état de bonne forme physique pour réaliser cette course. En souscrivant à la course, les participants déclarent être informés de ce point et acceptent de participer sous leur entière responsabilité. Ils dégagent à l'organisateur Hugo Events de toutes responsabilités pour quelques réclamations que ce soit, concernant toutes blessures personnelles, décès ou dommages matériels survenus lors de cette course connectée.

D- Participation en Entreprise

Pour s'inscrire en entreprise à l'événement, vous devez remplir le formulaire d'inscription Entreprise. Une fois le formulaire rempli, nous revenons vers vous avec les codes Running Heroes à transmettre à vos participants (pas besoin de vous inscrire sur Njuko).

Ces codes permettent à vos participants de s'inscrire au Challenge Connecté sur la plateforme Running Heroes.

Les conditions de participation restent identique pour une participation en entreprise et en particulier (même tarif, catégorie d'âge...).

Une fois le Challenge terminé, nous reprenons les participants qui se sont inscrits avec les codes de l'entreprise. Nous établirons une facture avec l'ensemble de vos inscriptions à la fin de l'événement (paiement par virement ou par chèque bancaire).

Art. 4: DONNEES D'ACTIVITES

Les participants enregistreront les données de leurs activités relatives au Cross du Figaro NordicTrack connecté à l'aide de leur dispositif numérique personnel. Aucun chronométrage officiel ne sera réalisé.

Après avoir connecté son dispositif personnel de tracking avant l'événement, ces données d'activité seront automatiquement importées sur la plateforme du prestataire technique ce qui permettra la validation de la performance.



La présentation des temps du 5 km ne constitue pas un classement homologué par la FFA.

L'organisateur du Cross du Figaro NordicTrack se réserve la possibilité de réaliser des contrôles, en partenariat avec la plateforme prestataire, sur les performances qui pourraient lui apparaitre suspecte. Dans ce cas, l'organisateur se réserve la possibilité de supprimer toute performance suspecte et de désinscrire le participant du classement général et du tirage au sort.

Art. 5: LOTS

Les arrivants pourront gagner par tirage au sort des lots de nos partenaires. La liste des lots sera communiquée sur la page d'inscription au Cross du Figaro NordicTrack connecté.

Art. 6: SECURITE & MEDICAL

La participation au Cross du Figaro NordicTrack Connecté peut s'effectuer partout en France, dans le monde, de façon libre, dans le respect de l'utilisation des lieux en vigueur sur le territoire où l'activité est réalisée (code de la route notamment).

Chaque participant devra avoir pris ses dispositions de façon à réaliser la distance dans des conditions optimales. Il conviendra donc de prendre en compte notamment les conditions climatiques et ses capacités physiques personnelles, et d'adapter son activité en fonction.

Art. 7: CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

A- Classements

Il sera établi à minimum un classement scratch masculin et un classement scratch féminin.

Il y a un classement pour chaque catégorie définie par la Fédération Française d'Athlétisme. Les coureurs recevront leur classement scratch et leur classement dans leur catégorie.

Il y aura également un classement entreprise concernant la participation (entreprise la plus mobilisée).

B- Récompenses

De nombreuses dotations récompenseront les vainqueurs et des participants tirés au sort.

C- Publication des résultats



Les résultats provisoires seront publiés sur la plateforme de notre partenaire technique Running Heroes et mis à jour tout au long de l'épreuve. Les résultats définitifs et officiels seront publiés sur le site du Cross du Figaro NordicTrack sous une semaine.

Conformément à la loi dite « Informa que et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ces sites en cas de motif légitime.

Art. 8: EXCLUSION

Le Cross du Figaro NordicTrack Connecté est interdit à tous les engins à roue(s).

Art. 9: DROIT A L'IMAGE

Par votre inscription aux Cross du Figaro NordicTrack connecté, vous autorisez expressément Hugo Events ainsi que ses ayants-droit (tels que les partenaires et médias) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire votre nom, votre image, votre voix et votre prestation sportive dans le cadre de la course connectée en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Art. 10: DONNEES PERSONNELLES

Données collectées :

En vous inscrivant Cross du Figaro NordicTrack Connecté, vous êtes amenés à fournir un certain nombre de données et d'informations notamment lors de votre inscription. Ces données permettent de vous identifier, directement ou indirectement, et peuvent être considérées comme des données personnelles au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

De façon générale, les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité par Hugo Events.

Hugo Events collecte ces données, pour des finalités déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec votre consentement, et notamment aux fins de :

- Permettre la création, la gestion et les accès à votre compte le cas échéant ;
- Fournir les informations et les options choisies
- Permettre le traitement, le suivi et la gestion de vos inscriptions aux différentes éditions du Cross du Figaro.
- Lutter contre la fraude ;
- Permettre la gestion, la modification et l'amélioration des services proposés Hugo Events



- Envoyer des e-mails ou des messages afin de vous fournir tout information utile telle que la confirmation de votre commande, les mises à jour, des lettres d'informations du Cross du Figaro NordicTrack, ...
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous fournir des informations, annonces et mises à jour relatives au Cross du Figaro Nordictrack connecté
- Collecter des informations notamment par le biais de sondages, d'enquêtes ou de questionnaires que nous vous communiquerons.
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous informer d'autres événements partenaires qui pourraient vous intéresser
- Permettre la gestion marketing et la promotion des services que nous proposons;
- Envoyer des e-mails ou SMS, afin de communiquer des offres promotionnelles, publicités ou autres communications commerciales provenant de partenaires du Cross du Figaro Nordictrack
- Organiser des loteries et jeux-concours et vous permettre de vous inscrire et de participer à ceux-ci;
- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- S'assurer de la bonne exécution du Cross du Figaro NordicTrack Connecté grâce à notre « Brigade Antitriche »
- Vous informer de vos résultats
- Permettre toute autre finalité précisée lors de la collecte des Données.

Les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation :

- Par mail à l'adresse contact@crossdufigaro.com
- Ou courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à Hugo Events 34 rue la Pérouse 75016 Paris. Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez. Vos demandes seront prises en compte dans une délai maximum de 48h -jours ouvrables-, sauf pour les demandes transmises par courrier postal, qui requièrent un délai de 8 jours.

Art. 11: PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le participant s'engage à ne pas abandonner de matériel, ou jeter de déchets sur la voie publique lors de l'épreuve.

Art. 12: ANNULATION

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle, d'évolution des règles de confinement ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier la date pour l'enregistrement des performances ou d'annuler la session de running sans que les acteurs puissent prétendre à une réparation du préjudice.



En cas d'annulation de votre part, tous les frais d'inscriptions sont réservés à l'organisateur Hugo Events dont 50% des recettes seront reversées à l'AFM Téléthon.

Article 13 – LITIGE

Toute réclamation, en vue d'un règlement amiable, doit être faite par écrit à l'organisateur à l'adresse suivante : Hugo Events 34 rue la Pérouse 75016 Paris.

Cette demande doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse, préparée avec les noms et adresse du destinataire, dans un délai de 30 jours après la course.

Toute contestation devra être produite devant le tribunal compétent.

Art. 14: ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement